



*Cette Charte témoigne de l'engagement des dirigeants et des employés de PROPRET à intégrer les principes du développement durable dans toutes les sphères d'activité de l'entreprise (des processus de prise de décision stratégique aux opérations quotidiennes), et ce dans le respect strict des lois et règlements en vigueur.*

## NOTRE VISION ÉCORESPONSABLE : **UNE ENTREPRISE PRÉCURSEURE ET ENGAGÉE**

Grâce à ses activités d'insertion ainsi qu'à ses pratiques écoresponsables en salubrité des lieux, PROPRET aspire à devenir un CENTRE DE RÉFÉRENCE dans le domaine de l'inclusion socioprofessionnelle et dans le domaine de l'entretien ménager. PROPRET aspire à devenir une ENTREPRISE PRÉCURSEURE et ENGAGÉE:

- PRÉCURSEURE ET ENGAGÉE à la lutte à la pauvreté par la création d'emplois de qualité;
- PRÉCURSEURE ET ENGAGÉE à l'inclusion socioprofessionnelle des travailleurs par ses approches de formation alternatives et ses programmes d'insertion;
- PRÉCURSEURE ET ENGAGÉE à l'adoption des meilleures pratiques environnementales dans le secteur de l'entretien ménager;
- PRÉCURSEURE ET ENGAGÉE à réaliser le développement de ses activités économiques en cohérence avec sa vision écoresponsable;
- PRÉCURSEURE ET ENGAGÉE dans la mobilisation de partenaires stratégiques ayant des objectifs communs d'équité et d'inclusion sociale.

## NOTRE RAISON D'ÊTRE : **DÉVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN**

Notre mission est de favoriser l'insertion et le développement socioprofessionnels grâce au développement continu de nos activités économiques.

## NOTRE ENGAGEMENT

Bien que la mission sociale de notre organisation soit le cœur de toutes nos activités, nous avons pris conscience de l'impact de nos opérations et de notre capacité d'agir sur d'autres enjeux du développement durable. C'est pourquoi, nous entamons une démarche d'amélioration continue de nos performances sociales et environnementales tout en visant la pérennité et la rentabilité de l'entreprise.

Pour ce faire, nous nous engageons à mettre en place des initiatives visant à :

- Mesurer et améliorer notre empreinte environnementale sur tout le cycle de vie de nos activités;
- Améliorer et mesurer les bénéfices sociaux et environnementaux de nos activités;
- Encourager la participation de tous nos employés;
- Coopérer avec nos parties prenantes internes et externes;
- Se conformer aux règles légales des pays et territoires dans lesquels nous exerçons nos activités.

Pour ce faire, nous nous engageons à maintenir en place un *Comité Écoresponsable* et d'allouer les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs du *Plan stratégiques Écoresponsable*. La direction évaluera l'évolution du *Plan stratégique écoresponsable* au moins une fois par année, fera les ajustements nécessaires pour faciliter sa mise en œuvre et assurera le lien avec sa stratégie d'affaire.



## NOS VALEURS

Nous portons les valeurs qui nous permettent de contribuer à l'inclusion sociale des travailleurs :

- Qualification
- Créativité
- Plaisir
- Responsabilisation
- Travail d'équipe
- Transparence

## NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Nos actions seront inspirées par les orientations stratégiques suivantes qui nous guideront vers la mise en œuvre de notre *Vision écoresponsable*.

- ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 :** Mettre en place les meilleures pratiques environnementales dans toutes les activités de l'entreprise. (gestion des matières et GES année 1 et 2 – gestion de l'eau année 3).
- ORIENTATION STRATÉGIQUE 2 :** Responsabiliser et sensibiliser les employés et les clients aux pratiques écoresponsables par la mise en place d'initiatives co-développées (encourager la participation des employés et impliquer les clients stratégiques).
- ORIENTATION STRATÉGIQUE 3 :** Mettre en valeur la mission sociale de l'organisation.
- ORIENTATION STRATÉGIQUE 4 :** Assurer la pérennité de l'entreprise en déployant une stratégie de mise en marché qui met en valeur l'engagement écoresponsable de l'entreprise dans sa globalité (environnement, social, économique et gouvernance).

## CHAMPS D'APPLICATION ET RESPONSABILITÉ

La présente chartre s'applique à tous les employés de l'entreprise. PROPRET encourage aussi ses fournisseurs, ses clients et ses partenaires stratégiques à adopter des pratiques écoresponsables qui intègrent les principes du développement durable.

## AUTORITÉ ET ENTRÉE EN VIGUEUR

L'adoption de cette chartre sera en vigueur à compter du 7 janvier 2019

Simon Bastien, président

Marcel Leduc, directeur général

